

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Lundi le 1^{er} février 2016
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
Gaston Chamberland
Neil Perkins
Gérard Dalpé
Mme Maguy Carpentier, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loïselle

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

025-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

026-16 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de janvier 2016 soit
accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes suivantes ont posé des questions au Conseil :

- M. Léo Simoneau - ordre du jour plus détaillé.
- M. Laurent Chatelle - liste des plus grosses factures sur internet.

RAPPORT DECLARATIONS D'INTERETS DES ELUS

Le greffier fait rapport que les déclarations d'intérêts de tous les membres du Conseil,
pour 2016, ont été déposées.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX

Madame la conseillère Maguy Carpentier donne avis de motion à l'effet qu'elle présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement concernant la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

027-16

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

COMPTES PAYABLES

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

028-16

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 1^{er} février 2016, représentant des déboursés de 71 659.71 \$ soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 31011 à # 31088 inclusivement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 63 611.70 \$, dont un montant de 8 980.50 \$ affecte l'année 2015 et un montant de 54 631.20 \$ affecte l'année 2016 ; le solde des dépenses de 8 048.01 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du Conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD, à la REGIE INTERMUNICIPALE D'ÉLIMINATION DES DECHETS SOLIDES DE BROME-MISSISQUOI et à la FONDATION BMP.

ADMINISTRATION - FINANCES

NUISANCE ET INSALUBRITÉ IMMEUBLE SITUÉ AU 32 RUE JETTE

CONSIDÉRANT QUE le MAPAQ a dû intervenir le 29 janvier 2016 afin de capturer des animaux laissés sans soins, au 32 rue Jetté à Dunham, et qu'à cette occasion le service de sécurité incendie était présent;

CONSIDÉRANT QUE cette intervention a permis de constater que l'immeuble constitue une cause de nuisance et d'insalubrité;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham avait dû intervenir à l'égard de cet immeuble en 2013 parce que l'immeuble se trouvait dans un état semblable;

CONSIDÉRANT QUE suite à ces démarches, la propriétaire de l'immeuble avait procédé au nettoyage de l'immeuble afin de le rendre propre à l'habitation;

CONSIDÉRANT le rapport de l'inspecteur municipal en date du 1^{er} février 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble, tel que décrit, constitue encore une fois une cause de nuisance et d'insalubrité, vu l'absence d'eau courante, la présence d'excréments, de moisissure, de débris et déchets un peu partout à l'intérieur de l'immeuble;

CONSIDÉRANT QUE l'encombrement causé par la présence d'une quantité inusitée d'objets et de matériaux est tel qu'il a pour effet d'empêcher l'utilisation de l'immeuble aux fins auxquelles il est destiné, en plus de bloquer l'accès aux issues de secours;

CONSIDÉRANT QUE le système de chauffage est inadéquat et non sécuritaire, et que le service de sécurité incendie a dû procéder à l'interruption du service d'électricité lors de sa visite des lieux le 29 janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble constitue une nuisance et une cause d'insalubrité menaçant la santé et la sécurité des personnes, de façon à rendre l'immeuble impropre à l'habitation;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble est par ailleurs non-conforme aux dispositions du *Règlement n° 292-09 concernant la sécurité incendie* et du *Règlement de construction n° 245-03*;

CONSIDÉRANT l'article 6 de la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q., c. S-3.4), les articles 57, 58 et 60 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1) et les articles 231 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1);

CONSIDÉRANT l'avis de non-réintégration qui sera transmis à la propriétaire le 2 février 2016, afin que l'immeuble ne soit pas occupé jusqu'à ce que les travaux de nettoyage et de remise en état de sécurité soient exécutés;

Par conséquent, il est :

029-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
Appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le Conseil prenne acte de l'avis de non-réintégration transmis à l'égard de l'immeuble situé au 32 rue Jetté;

Que la Ville de Dunham transmette à la propriétaire de l'immeuble une mise en demeure l'enjoignant de faire disparaître, dans un délai de trente (30) jours, les nuisances et causes d'insalubrité affectant cet immeuble, et de faire les travaux nécessaires afin de rendre l'immeuble conforme et s'assurer que ces causes de nuisances et d'insalubrité ne se manifestent à nouveau;

Qu'à défaut par la propriétaire d'obtempérer à la mise en demeure dans le délai imparti, de prendre les procédures judiciaires appropriées pour obtenir notamment une ordonnance de la Cour supérieure l'enjoignant de prendre les mesures et de faire les travaux requis, et qu'à défaut, la Ville soit autorisée à faire elle-même ces travaux aux frais de la propriétaire;

De mandater M^{es} PARADIS LEMIEUX FRANCIS à ces fins, et d'autoriser toute demande d'ordonnance de sauvegarde ou interlocutoire à l'égard de mesures pouvant justifier une intervention d'urgence, notamment une ordonnance enjoignant à la propriétaire de cesser d'occuper l'immeuble tant que les travaux n'auront pas été complétés.

Adopté.

REMBOURSEMENT DE DEPENSES

030-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que les dépenses de kilométrage suivantes soient remboursées au directeur général, suite à sa participation au colloque Cœurs Villageois le 21 janvier dernier ainsi que pour des déplacements au bureau de la SAAQ, à Bedford, pour l'immatriculation du nouveau camion incendie.

- Cœurs Villageois	84.80 \$
- SAAQ Bedford	<u>26.40 \$</u>
	total 111.20 \$

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 14000 310.

COMMANDE PANIER DE FLEURS SUSPENDUS

031-16 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 2 500 \$ soit autorisé, en prévision de l'achat de paniers de fleurs suspendus sur les rues et à certains bâtiments municipaux, ainsi que pour l'achat de fleurs annuelles pour les plates-bandes municipales.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 19000 690, # 02 22000 690, # 02 62200 690 et # 02 70230 690.

AUGMENTATION PROTECTION ASSURANCE-RESPONSABILITE CIVILE MMO

032-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que soit autorisée l'augmentation de la protection assurance-responsabilité de la Ville, dans la police d'assurance-responsabilité civile de la MUTUELLE DES MUNICIPALITES DU QUEBEC de 3 millions à 5 millions de dollars, pour une prime supplémentaire d'environ 1 500 \$

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 13000 423.

DEMANDE DE SOUMISSIONS CENTRE DE TRI

033-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que des soumissions sur invitation soient demandées pour le traitement des matières recyclables collectées par le service de collecte de la municipalité, à différents centres de tri de la région, avec une pondération pour le kilométrage requis par le transport des matières au centre de tri (aller-retour).

Adopté.

TRANSPORT

APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE DES ABORDS ROUTIERS

034-16 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que soit autorisée une demande de soumission sur invitation pour le fauchage et débroussaillage des abords routiers, pour le service de voirie, au cours de l'année 2016.

Adopté.

PERMISSION ANNUELLE DE VOIRIE MTQ

035-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que la Ville de Dunham demande une permission de voirie annuelle pour des interventions sur le réseau de services (égouts et/ou aqueduc) ;

Que la Ville de Dunham se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUEBEC et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000 \$;

Que le responsable de la signature des permis sera le directeur général, Monsieur Pierre Loiselle ;

Que la présente résolution sera valide pour une période de 12 mois à compter de la date de l'adoption des présentes.

Adopté.

URBANISME

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM 16-01 – MICHEL VEILLEUX

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

036-16

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme, soit autorisée la demande de dérogation mineure de Michel Veilleux, pour la propriété du 216, rue Baillon, ayant pour effet de régulariser l'implantation du bâtiment principal à 0,59 mètre de la ligne latérale, en dérogation avec l'article 14 du règlement de zonage n° 243-03 qui stipule que les bâtiments principaux doivent être implantés à 2.75 mètres de la ligne latérale.

Adopté.

RECOMMANDATION À LA CPTAQ – LOUISE RENÉ DE COTRET ET NICOLAS GAUDETTE (PARTIE DU LOT 3 981 452, RUE PRINCIPALE)

037-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le conseil municipal de cette ville recommande favorablement à la CPTAQ d'autoriser la demande d'aliénation d'une partie du lot 3 981 452, du cadastre du Québec, d'une superficie de 1,36 hectares, présentée par Louise René de Cotret et Nicolas Gaudette, le 5 janvier 2016.

Cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur.

Adopté.

RENOUVELLEMENT AVIS DE MOTION REGLEMENTS DE CONCORDANCE

038-16

Monsieur le conseiller Gaston Chamberland donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté des règlements modifiant le plan d'urbanisme, le règlement de zonage, le règlement de lotissement, le règlement de construction et le règlement de permis et certificats afin de les rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi.

Ces règlements pourront être adoptés à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie des projets est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle ils doivent être adoptés et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent les avoir lu et renoncent à leur lecture.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

SOUSSION GENERATRICE PR4

Suite à notre demande de soumissions sur invitation pour la fourniture d'une génératrice diesel, pour remplacer la génératrice existante au poste de pompage PR4 du réseau d'égout sanitaire du lac Selby, une (1) seule soumission conforme nous est parvenue et a été ouverte publiquement le 10 novembre 2015 à 10h, soit :

DRUMCO ÉNERGIE INC.50 002.63 \$ (taxes incluses)

Comme le permet la *Loi sur les Cités et Villes*, suite à une négociation avec le seul soumissionnaire, le fournisseur propose une génératrice répondant aux besoins à un prix inférieur, soit 46 237.20 \$ (taxes incluses)

Après étude, il est :

039-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que la proposition de DRUMCO ÉNERGIE INC., au montant de 46 237.20 \$ (taxes incluses) soit acceptée, et que l'équipement fasse l'objet d'un financement par voie de crédit-bail de 36 mois.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédits sera émis lors de l'acceptation de l'offre de financement par crédit-bail.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE OBV YAMASKA

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

040-16

et unanimement résolu que Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu, ou, en son absence, un autre membre du Conseil, soit délégué pour assister au colloque annuel de l'*Organisme de Bassin Versant de la Yamaska* qui aura lieu le 24 mars prochain à Saint-Hyacinthe, et que les frais d'inscription, ainsi que les frais de kilométrage, soient autorisés.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 11000 310.

SPORTS ET LOISIRS

TOURNOIS DE GOLF 2016

041-16

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le Conseil autorise l'organisation du tournoi de golf 2016 de la Ville de Dunham, le vendredi 9 septembre 2016.

Que soit également autorisée l'inscription de deux (2) représentants de la municipalité à chacun des tournois des municipalités de Bedford, Cowansville et Farnham, ainsi qu'un (1) représentant au tournoi de la Fondation BMP.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 11000 310 et # 02 70191 447.

REPARATION BUTS SOCCER

042-16

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 2 400 \$ soit autorisé pour la réparation (sablage au jet, peinture et soudure) des buts de soccer du parc de l'Envol.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70150 521.

CAMP DE JOUR SEMAINE DE RELACHE – LA FACTRIE

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

043-16 et unanimement résolu qu'un montant de 1 500 \$ soit autorisé pour aider à la mise en place d'un camp de jour organisé par LA FACTRIE, pendant la semaine de relâche scolaire de mars 2016.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70120 996.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

TARIFICATION ANNUELLE 2016 CRSBP

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

044-16 et unanimement résolu que, tel que prévu au budget 2016, le montant suivant soit autorisé et payé pour la bibliothèque municipale :

- tarification annuelle 2016 au CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA MONTÉRÉGIE (CRSBP) 18 525.06 \$(taxes incluses).

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70230 419.

REPRESENTANT DESIGNÉ CRSBPM

045-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que Madame la conseillère Maguy Carpentier soit nommée représentante désignée de la municipalité auprès du CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA MONTÉRÉGIE (CRSBPM).

Adopté.

ACHAT DE LIVRES BIBLIOTHÈQUE 2016

046-16 Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que soit autorisé un montant maximal de 15 000 \$ pour les achats de livres de la bibliothèque municipale, au cours de l'année 2016, par la préposée à la bibliothèque.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10770 760.

TRAVAUX REAMENAGEMENT INTERIEUR BIBLIOTHEQUE

047-16 Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 7 500 \$ soit autorisé pour des travaux de réaménagement intérieur de la bibliothèque municipale (démolition d'un mur, déplacement du comptoir de prêt et travaux connexes).

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70230 522.

AUTORISATION CLE DES CHAMPS 2016

048-16 Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Dunham informe le MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC et la SÛRETÉ DU QUÉBEC, qu'il autorise la tenue de la 19^e édition du festival LA CLÉ DES CHAMPS DE DUNHAM, sur la rue Principale les 4 et 5 juin 2016, et consent à ce que le stationnement soit interdit sur les deux côtés de la rue Principale, entre l'intersection des routes 202 et 213, et l'extrémité du trottoir face au 3583, rue Principale.

Adopté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

CONGRES ACSIQ

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

049-16 et unanimement résolu que le chef pompier, Patrick Cournoyer, soit délégué pour assister au congrès annuel de l'Association des Chefs de Services Incendie du Québec qui aura lieu à Gatineau, du 21 au 24 mai 2016, et que les frais d'inscription soient autorisés et les réservations nécessaires soient effectuées.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 22000 310.

SUBVENTIONS/APPUIIS/PARTICIPATIONS

VERSEMENTS AIDE FINANCIERE PROJETS 2016 CAT

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

050-16 et unanimement résolu que soient autorisés les versements de l'aide financière 2016 du COMITÉ ACTION TOURISME (CAT) DE DUNHAM aux dates suivantes, le tout selon les conditions émises lors de l'approbation du budget et les demandes présentées par le CAT dans sa résolution du 20 janvier 2016:

mi-février 2016	24 700 \$ (50%)
mi-avril 2016.....	14 820 \$ (30%)
mi-mai 2016.....	9 880 \$ (20%)

Adopté.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- M. Éric Dalpé - secteurs scolaires.
- M. Laurent Chatelle - secteurs scolaires ;
- période de questions ;
- félicitations éclairage de rue ;
- radar pédagogique.
- Mme Yolande Chayer - Fête 150^e Anniversaire ;
- 32, rue Jetté ;
- infolettre.
- M. Léo Simoneau - rencontre MTQ ;
- piétons la nuit en zone rurale.
-
- Mme Gina Maddocks - rue Lasnier.
- M. Michel Veilleux - infolettre.
- M. François Charbonneau - infolettre.
- Mme Carole Roy - lumière de rues – rue Baillon.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

051-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiselle, greffier

Nicole Gingras, trésorier